

Dans un premier temps, le Collège C.E.I. inscrit tous les étudiants au Programme et, par la suite, au(x) cours.

### Inscription au Programme

Date d'inscription : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa) Code permanent : \_\_\_\_\_  Nouveau  Ancien

No de DA : \_\_\_\_\_ (réservé au Collège) Numéro d'assurance sociale : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

#### Identité du candidat (Compléter en lettres moulées)

Nom de famille à la naissance : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Autre(s) prénom(s) \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Sexe :  F  M Langue maternelle :  Français  Anglais  Autre : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : Ville \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Nom du père (même si décédé) : \_\_\_\_\_ Prénom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère à la naissance : \_\_\_\_\_ Prénom de la mère : \_\_\_\_\_

#### Adresse permanente (Compléter en lettres moulées)

Numéro : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_ App : \_\_\_\_\_ Casier postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Téléphone (maison) : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Téléphone (travail) : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ poste : \_\_\_\_\_

Télécopieur : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

#### Statut légal de résidence au Canada (Citoyenneté)

Canadien  Résident permanent  Autre \_\_\_\_\_

#### Études antérieures complétées

Secondaire  Équivalence  Collégial  Universitaire  CV

#### Détails du prix de la formation

Frais d'inscription (non remboursable)	200 \$
Droits de scolarité totaux	3 360 \$
Calculatrice financière obligatoire (non remboursable)	60 \$
Matériel obligatoire (non remboursable)	2 780 \$
<b>Total (taxes incluses si applicables)</b>	<b>6 400 \$</b>

TPS : 881313100RT0001 TVQ : 1204759070TQ0001

Date début : \_\_\_\_\_

Frais d'inscription (non remboursable) 200 \$

**Total (non taxable) 200 \$**

Versement dû le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
jj / mm / aaaa

- Comptant  
 Chèque certifié  
 Mandat poste  
 Débit  
 Carte de crédit

Numéros de la carte de crédit :  Master Card  Visa

□ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □ - □ □ □ □

Date d'expiration (MM/AA) : \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date du paiement : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Par : \_\_\_\_\_

### Signature

L'étudiant déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. Il autorise le Collège à transmettre ces renseignements et ses résultats aux ministères et associations concernés. L'établissement s'engage à ne pas céder ou vendre le présent contrat.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Personne autorisée par le Collège

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

## Inscription aux cours de tronc commun

Choisissez le mode d'enseignement des cours de tronc commun :

**Formation en classe virtuelle**

**Formation en classe physique**

**Note** : Si vous avez déjà validé vos cours de tronc commun, aller directement à la page suivante pour sélectionner les quatre cours de spécialisation.

### Choisir la formation à temps complet

Numéro de groupe : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Premier versement : <b>2 000 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____
Deuxième versement : <b>1 300 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

### Choisir la formation à temps partiel

Sélectionnez les cours désirés, le versement est échelonné cours par cours.

**Note** : L'option temps partiel est préférable lorsque vous avez une activité professionnelle en parallèle.

<b>221-340-EI Organisation des activités professionnelles du courtier</b> (60 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____	Date début : _____
Droit de scolarité 480 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 300 \$ <b>Total (non taxable) 780 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____
<b>221-440-EI Techniques d'inspection et d'évaluation</b> (60 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____	Date début : _____
Droit de scolarité 480 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 365 \$ <b>Total (non taxable) 845 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____
<b>221-540-EI Gestion du crédit immobilier</b> (45 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____	Date début : _____
Droit de scolarité 360 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 310 \$ Calculatrice financière obligatoire (taxes incluses, non remboursable) 60 \$ <b>Total (taxes incluses) 730 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____
<b>221-427-EI Droit sur le courtage immobilier</b> (75 h)		Numéro de groupe : _____ - _____ - _____	Date début : _____
Droit de scolarité 600 \$ Matériel obligatoire (non remboursable) 345 \$ <b>Total (non taxable) 945 \$</b> Versement dû le : _____ / _____ / _____ jj / mm / aaaa	<input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque certifié <input type="checkbox"/> Mandat poste <input type="checkbox"/> Débit <input type="checkbox"/> Carte de crédit	Numéros de la carte de crédit : <input type="checkbox"/> Master Card <input type="checkbox"/> Visa _____ - _____ - _____ - _____ Date d'expiration (MM/AA): ____ / ____ Signature : _____	Date du paiement : _____ / _____ / _____ Par : _____

Suite des cours à temps partiel à la page suivante →

### Signature

L'étudiant déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts. Il autorise le Collège à transmettre ces renseignements et ses résultats aux ministères et associations concernés. L'établissement s'engage à ne pas céder ou vendre le présent contrat.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Personne autorisée par le Collège

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)



## Modalités d'ajustement ou de remboursement pour résiliation de contrat

### Étapes à suivre :

1. La date de réception par le Collège de l'avis écrit de résiliation de contrat enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
2. Les frais d'inscription, le matériel et la calculatrice financière **ne sont pas remboursables**
3. Une pénalité de 10 % des droits de scolarité **totaux** moins les frais d'inscription est applicable. Pour le présent contrat, cela représente :  
$$\begin{array}{r} 3\,360,00 \$ \\ \times 10 \% \\ \hline 336,00 \$ \\ - 200,00 \$ \\ \hline 136,00 \$ \text{ de pénalité} \end{array}$$
4. Les droits de scolarité sont chargés au prorata des heures livrées. Le taux horaire est de 8,00 \$ multiplié par les heures livrées en fonction de l'étape 1.

### Extrait de la Loi sur l'enseignement privé (1992, C.68,)

- a.70 L'établissement ne peut exiger de paiement d'un client avant de commencer à exécuter son obligation, sauf le paiement de droits d'admission ou d'inscription n'excédant pas le montant déterminé selon les règlements du ministère. Il ne peut exiger le paiement de l'obligation du client ou, si des droits d'admission ou d'inscription ont été versés, de son solde en moins de deux versements sensiblement égaux. Les dates d'échéance des versements égaux doivent être fixées de telle sorte qu'elles se situent approximativement au début de chaque moitié, et calculées en mois, en leçons ou en unités, de la durée des services éducatifs auxquels l'élève est inscrit.
- a.71 Le client peut, à tout moment et à sa discrétion, résilier le contrat en donnant avis à cet effet par courrier recommandé. Le contrat est résilié de plein droit à compter de la réception de l'avis.
- a.72 Si le client résilie le contrat avant que la prestation des services n'ait été entreprise, l'établissement ne peut exiger qu'une indemnité n'excédant pas le montant obtenu en soustrayant les droits d'admission ou d'inscription du moins élevé des montants suivants : le montant maximal déterminé selon les règlements du ministre ou un montant représentant au plus 1/10 du prix total convenu pour les services.
- a.73 Si le client résilie le contrat après que la prestation des services ait été entreprise, l'établissement ne peut exiger du client que les montants suivants :
1. le prix des services qui lui ont été fournis calculés en mois, en leçons ou en unités et stipulés dans le contrat;
  2. à titre de pénalité, le montant obtenu en soustrayant les droits d'admission ou d'inscription du moins élevé des montants suivants : le montant maximal déterminé selon les règlements du ministre ou un montant représentant au plus 1/10 du prix total convenu pour ces services.
- a.74 Dans les dix jours qui suivent la résiliation du contrat, l'établissement doit restituer au client les montants qu'il a reçus en excédent de ceux auxquels il a droit.
- a.75 Le client peut demander la nullité du contrat s'il constate que l'élève a été admis aux services éducatifs en cause en contravention des dispositions régissant l'admission à ces services.

## Modalités administratives applicables aux abandons, transferts ou autres changements

### Étapes à suivre :

1. La date de réception par le Collège de l'avis écrit d'abandon, de transfert ou autres changements enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
2. Les frais d'inscription, le matériel et la calculatrice financière **ne sont pas remboursables**
3. Les frais administratifs sont applicables.
4. Les droits de scolarité sont chargés au prorata des heures livrées. Le taux horaire est de 8,00 \$ multiplié par les heures livrées en fonction de l'étape 1.

Des frais administratifs seront chargés à l'étudiant dans le cadre d'un changement, abandon, transfert ou de toute autre modification apportée au Contrat de services éducatifs d'origine.

S'il n'y a plus de cours inscrit au programme de l'étudiant, ce dernier est réputé avoir résilié son contrat. Les modalités de résiliation de contrat s'appliqueront.

### Liste des frais administratifs

Description	Montant
Examen de reprise	150,00 \$
Absence ou report de date d'examen	150,00 \$
1 <sup>ère</sup> révision de note (étape 1 et 2)	100,00 \$
2 <sup>ème</sup> révision de note (étape 3)	150,00 \$
Copie de documents (par page et en cas d'exception seulement)	0,40 \$
Impression de document officiel	25,00 \$
Abandon, transfert ou autre changement au contrat de services éducatifs (par cours)	60,00 \$

### Guide d'études

Le *Guide d'études* énonce les règles, règlements et procédures du Collège. Ce Guide fait partie intégrante du présent *Contrat de services éducatifs*, qui vous sera remis lors de votre premier cours.

### Reçu officiel pour fins d'impôt

L'étudiant recevra un reçu officiel pour fins d'impôt (T2202 et Relevé 8) avant la fin du mois de février suivant l'année de sa formation. Pour obtenir ses reçus, l'étudiant devra les imprimer en accédant au système COBA.

### Signature

L'étudiant déclare avoir pris connaissance de chacune des sections administratives ci-dessus.

Signature de l'étudiant

Date (jj/mm/aaaa)

## Règlement sur la délivrance des permis de courtier ou d'agence (Règlement de l'OACIQ, Chapitre 1, section 1, article 1)

Un permis de courtier immobilier ou hypothécaire, selon le cas, est délivré à la personne physique d'au moins 18 ans qui en fait la demande à l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec et qui satisfait, outre les conditions prévues par la *Loi sur le courtage immobilier* (L.R.Q. Chapitre C-73,2), aux conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail délivré par les autorités canadiennes de l'immigration;
- avoir réussi l'examen conformément à la section VII, au plus 12 mois avant la demande de permis;
- avoir prouvé sa connaissance d'usage de la langue officielle du Québec en satisfaisant à l'une des conditions suivantes :
  - avoir réussi l'examen mentionné au paragraphe 2, rédigé en langue française;
  - avoir suivi, à temps plein, au moins 3 années d'enseignement de niveau secondaire ou postsecondaire donné en français;
  - avoir réussi les examens de français langue maternelle de la quatrième ou de la cinquième année du cours secondaire;
  - à compter de l'année scolaire 1985-1986, avoir obtenu au Québec un certificat d'études secondaires;
  - obtenir une attestation délivrée par l'Office québécois de la langue française ou détenir une attestation définie comme équivalente par règlement du gouvernement, conformément à l'article 35 de la *Charte de la langue française* (L.R.Q. c.C-11)
- avoir acquitté tout droit exigible prévu au présent règlement, de même que toute somme due au fonds d'assurance et la cotisation qui doit être versée au Fonds d'indemnisation du courtage immobilier.

**En plus de ce qui précède, le candidat doit :**

- Satisfaire l'article 37 de la Loi sur le courtage immobilier (voir plus bas).

**Note :** Le candidat est responsable de soumettre sa propre demande d'inscription à l'examen de l'OACIQ

### Loi sur le courtage immobilier (L.R.Q., chapitre C-73,2)

#### Article 37

*L'Organisme peut refuser de délivrer un permis ou l'assortir de restrictions ou de conditions lorsque la personne ou la société qui le demande :*

- 1° *a déjà vu son permis révoqué, suspendu ou assorti de restrictions ou de conditions par le comité de discipline ou par un organisme du Québec, d'une autre province ou d'un autre État chargé de la surveillance et du contrôle du courtage immobilier;*
- 2° *a déjà fait cession de ses biens ou est sous le coup d'une ordonnance de séquestre prononcée en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité (L.R.C. 1985, c. B-3);*
- 3° *a déjà été déclarée coupable par un tribunal d'une infraction ou d'un acte criminel qui, de l'avis de l'Organisme, a un lien avec l'exercice des activités de courtier ou d'agence ou s'est reconnue coupable d'une telle infraction ou d'un tel acte;*
- 4° *Est pourvue d'un tuteur, d'un curateur ou d'un conseiller.*

*2008, c. 9, a. 37; 2013, c.18, a.24*

#### **Responsabilité et connaissance de cause**

L'étudiant affirme avoir pris connaissance des dispositions de l'article 37 de la Loi sur le courtage immobilier mentionné ci-dessus et s'engage à obtenir une décision anticipée du Comité sur la délivrance et le maintien des permis de l'OACIQ avant de débiter sa formation au C.E.I.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

**En apposant sa signature, l'étudiant autorise le Collège d'enseignement en immobilier à donner accès, sur demande de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), aux informations contenues dans son dossier étudiant.**

**Signature :** l'étudiant déclare avoir pris connaissance de chacune des sections légales ci-dessus.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)

**Objet**

Modifications aux modalités d'ajustement ou de remboursement pour résiliation de contrat applicable au programme *Pratique du courtage commercial* - 420 heures, concernant la **formation virtuelle en différé** pour les cours suivants :

- 221-430-EI *Analyse financière et immobilière* (45 h)
- 221-530-EI *Droit commercial* (45 h)
- 221-330-EI *Techniques dévaluation immobilière et d'entreprise* (45 h)
- 221-630-EI *Pratique du courtage commercial et hypothécaire* (45 h)

**Modalités d'ajustement ou de remboursement pour résiliation de contrat**

- La **date de réception par le Collège** de l'avis écrit de résiliation de contrat enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
- Les frais d'admission, d'inscription, le matériel et la calculatrice financière **ne sont pas remboursables**.
- Une pénalité de 136 \$ s'appliquera pour tout abandon au programme.
- Les droits de scolarité sont chargés à raison de 32,00 \$ par semaine pour un maximum de **11 semaines**

**Modalités administratives applicables aux abandons, transferts ou autres changements**

- La date de réception par le Collège de l'avis écrit d'abandon, de transfert ou autres changements, enclenche le processus d'ajustement ou de remboursement.
- Les frais administratifs sont de 60 \$
- Les frais d'admission, d'inscription, le matériel et la calculatrice financière **ne sont pas remboursables**.
- Les droits de scolarité sont chargés à raison de 32,00 \$ par semaine pour un maximum de **11 semaines**

**N.B.** Il est impossible d'annuler un cours sans mention d'échec après la 4<sup>e</sup> semaine suivant la date d'inscription. S'il n'y a plus de cours inscrit au programme de l'étudiant, ce dernier est réputé avoir résilié son contrat. Les modalités de résiliation de contrat s'appliqueront.

**Signature**

Il est entendu que les dispositions du présent avenant font partie intégrante du *Contrat de services éducatifs* signé par l'étudiant \_\_\_\_\_.

Nom de l'étudiant en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiant

\_\_\_\_\_  
Date (jj/mm/aaaa)